

Il sera jugé lors d'un rituel qui a lieu ce samedi 8 décembre 2018, à l'occasion de la 547<sup>ème</sup> édition du Nguon.

SM **Ibrahim Mbombo Njoya** restera-t-il maintenu au poste de Sultan roi des Bamoun ? Cette question taraude tous les esprits. La sentence du successeur de Share Yen (fondateur du royaume Bamoun) sera connue ce samedi 8 décembre 2018 à l'occasion de la cérémonie de jugement public du roi par les notables du royaume (Fona Nguon). A l'issue du réquisitoire des "Fona Nguon", la sentence finale sera prononcée. Pour passer au scanner la gestion de Sultan Ibrahim Mbombo Njoya, les notables juges, ont été effectué une entrée mystique au palais royal vendredi 7 décembre 2018 afin d'avoir l'avis des ancêtres sur la décision à prendre.

Sauf que probabilité de voir le roi en poste être destitué est très infime. Car rarement cela est arrivé depuis la création du royaume Bamoun il y a plus de six siècles.